L'aménagement du territoire à l'épreuve

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1972)**

Heft 190

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016079

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le socialisme de M. Olof Palme

La Suède ne cesse de démontrer sa vitalité. Preuve en soit que sa santé indispose des gens de tous bords, mais également anémiés.

Nous avons connu des campagnes électorales où le contradicteur de service du parti bourgeois venait dire que là où le socialisme était au pouvoir, on constatait que le coût de la vie augmentait plus vite, que les impôts étaient plus lourds et les gens plus malheureux si l'on en croit le nombre des suicides.

L'ancien conseiller d'Etat vaudois Oguey s'était illustré dans le genre en démontrant en réponse à une interpellation que le nombre des suicides, des cas d'alcoolisme, etc. était plus important en Suède que chez nous. L'annuaire suisse de statistique démontrant le contraire, le député Leu l'avait par petite question sommé de donner ses sources.

Les sources n'étaient que des préjugés, vulgaires comme ceux qui s'imaginent, parce que la femme a joui en Suède avant d'autres pays, d'une plus grande liberté, qu'une Suédoise est une Marie-couche-toi-là.

Combien n'avons-nous pas aussi entendu des gauchistes palabrer pour démontrer que le capitalisme était encore debout en Suède, que les logements étaient chers; bref que c'était du socialisme en trompe-l'œil, vérifiant par leurs propos la formule cruelle de Revel : la France est certainement le pays où l'on trouve la plus petite quantité de socialisme réalisé pour le plus grand nombre de socialistes intraitables.

Cette santé suédoise et socialiste, on la découvre d'abord dans le fait que c'est là et nulle part ailleurs qu'a été poussé aussi loin le perfectionnement du socialisme et de la démocratie.

La Suède n'est pas un modèle à copier. Elle est un modèle de socialisme inventé. Cette invention reste étonnamment vivante. La rigueur intellectuelle de l'interview donnée par Olof Palme au journal « Le Monde » mériterait d'être reproduite intégralement.

Nous avons retenu prioritairement cette vue cavalière de l'histoire sociale contemporaine. Palme déclare :

« Regardons en perspective l'évolution sur plusieurs décennies : pendant les années 30, la priorité allait naturellement à la lutte contre le chômage — pendant les années 50, la tâche principale fut de développer le secteur public : enseignement, santé, routes, etc., — pendant les années 70 et 80, nous allons renouveler la vie sociale par la démocratie dans le travail. Le monde sait maintenant que l'expansion ne peut pas tout résoudre, qu'elle n'élimine pas les injustices et les inégalités. C'est au fond l'échec des deux grands systèmes connus à l'Est et à l'Ouest qui sont tous deux axés sur la croissance et ignorent trop les besoins sociaux de l'individu. La société, ce n'est pas seulement la production, c'est les gens. Nous vivrons donc avec la croissance, mais nous devons pousser plus loin la redistribution : redistribution des revenus et redistribution des pouvoirs. »

Comment, devant ce cahier des tâches, ne pas remarquer que la Suisse va réaliser durant les années 70 à 80, ce que Olof Palme décrit comme la tâche des années 50. Quand aborderons-nous ce que Palme considère comme la tâche actuelle du socialisme suédois ?

Certains estiment que la tendance égalitaire du socialisme suédois n'est qu'un excès d'intervention étatique, une volonté d'égalitarisme de nature bureaucratique.

Nous pensons au contraire que la démocratie exige une plus profonde redistribution des revenus et des pouvoirs. Nous aurons l'occasion de développer dans DP, constamment, ce thème fondamental.

VAUD

L'aménagement du territoire à l'épreuve

L'aménagement du territoire ne se limite pas à un problème de définition des zones. Mais il commence par là. D'abord circonscrire les zones interdites à la construction, empêcher l'expansion broussaillante, la destruction des plans qui par leur unité font la beauté des paysages.

Tirant à la limite le champ d'application des mesures fédérales, le Conseil d'Etat vaudois vient, par un arrêté de sa compétence, de classer comme terrains non-constructibles toutes les zones sans affectation spéciale; il se réserve le droit, lorsque les zones constructibles légalisées sont surdimensionnées, de réduire les possibilités de construction.

La mesure est certes draconienne, mais sa portée dans le temps limitée.

Déjà la contre-offensive s'amorce. Me Marcel Regamey veut faire croire qu'il s'agit de mesures que les bureaux auraient réussi à glisser en douce dans les dossiers d'un Conseil d'Etat inexistant. On va brandir l'autonomie communale, quoi encore ?

La réalité est simple.

— la mise en place des plans directeurs régionaux implique que la situation soit gelée afin que rien d'irréversible ne les compromette,

— le Conseil d'Etat a certainement été très conscient de la portée de la mesure puisque M. Ravussin a tenu conférence de presse pour expliquer la porté de l'arrêté et qu'il s'est référé expressément au Conseil d'Etat.

L'attitude du Parti radical dans cette épreuve décisive va être intéressante à observer. Essaiera-t-il par un double jeu de se dédouaner en lançant quelque représentant radical des communes, comme M. Claude Perey, ou aura-t-il le courage d'assumer ses responsabilités gouvernementales ?